

Mars 2012

F



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent dixième session

Rome, 7-11 mai 2012

SUITE DONNÉE À L'ÉVALUATION DU RÔLE ET DES ACTIVITÉS DE LA FAO DANS LE DOMAINE DE L'EAU

Généralités

1. L'Évaluation du rôle et des activités de la FAO liées à l'eau¹ a été présentée au Comité du programme, à sa cent-troisième session, qui a eu lieu du 12 au 16 avril 2010. L'évaluation a formulé 35 recommandations.
2. La réponse de la Direction², préparée par le secrétariat, a réservé un accueil favorable à l'évaluation: 13 recommandations étaient acceptées, 21 étaient partiellement acceptées et une seule était rejetée. Sur les 34 recommandations acceptées en totalité ou en partie, la Direction estimait que 22 nécessitaient un financement additionnel alors que 12 n'en avaient pas besoin.

Questions clés

3. Le présent rapport de suivi décrit les efforts déployés par l'Organisation pour mettre en œuvre les mesures recommandées et rend compte de l'avancement de l'application de toutes les recommandations, sauf trois. Plusieurs facteurs ont contribué aux progrès, notamment l'alignement des plans de travail 2010-2011 pour les cibler sur les recommandations de l'évaluation, la mobilisation de ressources extrabudgétaires additionnelles et le renforcement de la collaboration entre les unités de la FAO actives dans le domaine de l'eau.
4. La principale conclusion de l'Évaluation était qu'il fallait mettre en place une Plateforme sur l'eau à la FAO et promouvoir une vision stratégique de l'Organisation dans ce domaine, pour assurer la coordination interne et tirer parti des compétences de toute l'Organisation, et refléter l'importance de l'eau dans le mandat de la FAO ainsi que ses objectifs dans ce secteur. Avant toutes choses, l'Organisation s'est donc attaquée à la mise en place de la Plateforme, à partir du milieu de l'année 2010, en adoptant une série de mesures pour donner suite aux recommandations 1 et 31 à 35 (voir détail dans le tableau ci-après). Après un ample processus de consultations et de dialogue interne qui a pris beaucoup de temps, la plateforme a commencé à promouvoir la coordination et à devenir l'entité

¹ PC 103/9

² PC 103/9 a)

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'internet, à l'adresse www.fao.org.

opérationnelle de l'ensemble du processus, en cherchant à appliquer le plus grand nombre possible d'autres recommandations.

5. Au cours de l'exercice 2010-2011, des ressources du programme ordinaire de la Division des terres et des eaux ont été réaffectées à la Plateforme sur l'eau, ce qui lui a permis de fonctionner et de mener à bien plusieurs activités, décrites en détail dans ce rapport. Le Programme de travail et budget 2012-2013 prévoyait des ressources pour affecter à la plateforme un administrateur de haut niveau ainsi qu'un agent de soutien, pour en assurer le secrétariat. Les ressources hors personnel, servant à couvrir d'autres dépenses, telles que les frais de déplacement, de réunions, de communication, de diffusion des produits, etc. sont fournies par des activités existantes qui relèvent de la plateforme sur l'eau.

6. À l'heure actuelle, les activités liées à l'eau sont intégrées dans un courant unique, grâce à la plateforme de la FAO sur l'eau, et partagées avec les unités concernées pour renforcer l'intégration. Les activités les plus récentes sont: l'organisation interne de la Journée mondiale de l'eau 2012 sur le thème de « l'eau et la sécurité alimentaire », pour le compte de l'Initiative ONU-Eau ; les préparatifs des Journées FAO de l'eau, qui se tiendront en mai 2012, ainsi que l'organisation de la Semaine mondiale de l'eau 2012 sur le thème de « l'eau et la sécurité alimentaire » à Stockholm (Suède). Les autres activités de l'Organisation dans le domaine de l'eau, y compris celles qui sont menées conjointement dans le cadre de projets de terrain, sont décrites dans le tableau présenté dans les pages qui suivent.

7. Malgré les circonstances et les difficultés qui vont être décrites, l'Organisation a pu consacrer un examen attentif à presque toutes les recommandations, comme on le verra dans le tableau. Compte tenu de la difficulté de coordonner l'action sur une si large gamme de recommandations dont l'application mettant en jeu de nombreuses unités différentes, le présent rapport devrait être considéré comme une étape dans le processus de mise en œuvre.

8. Le Plan à moyen terme 2010-2013 offre une base de programmation pour rassembler les activités de la FAO dans le domaine de l'eau. À cet égard, les activités de la FAO visant à aider les pays à affronter la pénurie d'eau dans l'agriculture et à renforcer leur capacité à améliorer la productivité de l'eau dans les systèmes agricoles au niveau national et dans les bassins hydrographiques, y compris les systèmes hydriques transfrontaliers, sont programmés et dotés de ressources dans toutes les unités de la FAO au titre du Résultat de l'Organisation F-02. Toutefois, faute d'une stratégie concertée de la FAO dans le domaine de l'eau, les ressources du programme ordinaire affectées à F-02 ont diminué de 6,4 pour cent entre 2010-2011 et 2012-2013, sur la base des ressources allouées par les unités partenaires (NRL, AG, TC et les bureaux régionaux et sous-régionaux). Les activités de gestion de l'eau en rapport avec les forêts sont programmées et dotées de ressources au titre du Résultat de l'organisation E-02, alors que travaux liés à l'eau en rapport avec les pêches sont programmés au titre de l'Objectif stratégique C sur les pêches et l'aquaculture durables.

9. La mobilisation de ressources extrabudgétaires, notamment pour les projets d'urgence, a été décisive dans la mesure où elle a permis de réduire le déficit budgétaire et d'appliquer en partie ou intégralement les recommandations en rapport avec ces projets qui ne sont pas systématiquement prises en compte dans ce rapport. Les ressources additionnelles qui devaient être mobilisées pour le domaine d'activité prioritaire sur la pénurie d'eau et de terres, ne sont pas arrivées.

10. En ce qui concerne les ressources humaines, l'Évaluation a souligné que « *le personnel de la FAO est en sous-effectif critique pour ce qui concerne à la fois les activités normatives et le programme de terrain dans le domaine de l'eau* » et elle a fait des recommandations concernant le renforcement des effectifs et l'affectation des ressources humaines. En termes réels cependant, le personnel en poste directement affecté aux activités de la FAO dans le domaine de l'eau pendant l'exercice 2010-2011, était moins nombreux que durant l'exercice précédent. À cause des départs à la retraite et de la mobilité, ainsi que des longs retards dans les recrutements, plus de 10 postes sont restés vacants pendant de longues périodes dans la division NRL, en Afrique (tous les postes sauf deux), au Proche Orient, en Asie et dans le Pacifique et en Asie centrale. Cette situation qui a eu des incidences sur la mise en œuvre du programme de travail sur l'eau, et sur l'application des recommandations de l'évaluation, a été améliorée récemment grâce au recrutement de spécialistes des

ressources en terres et en eaux dans les bureaux décentralisés. En Afrique, au Proche-Orient et en Asie, où le manque d'eau est un problème, le nombre de postes dans ce secteur a augmenté (4 au Proche-Orient, 6 en Afrique subsaharienne et 4 en Asie). Au total, il y a à présent plus de postes de ce type dans les bureaux décentralisés qu'au siège.

11. La réponse de la Direction à l'Évaluation a été préparée par le secrétariat et examinée par les organes directeurs dès que le PTB 2010-2011 a commencé à être mis en œuvre. Les unités visées par les recommandations ont revu leurs plans de travail pour les aligner sur les recommandations, en tenant compte des engagements déjà pris dans le PTB, et ce processus a été poursuivi en 2012-2013.

12. La mise en œuvre de bon nombre de recommandations a bien avancé, même s'il reste beaucoup à faire pour que le rôle et les activités de la FAO liés à l'eau répondent aux attentes des États Membres et des partenaires de l'Organisation. Le débat pourrait être poursuivi dans le cadre du processus de réflexion stratégique. L'examen du Cadre stratégique et la préparation du Plan à moyen terme 2014-2017 seront aussi l'occasion de poursuivre l'examen des recommandations.

Orientations demandées

13. Le rapport de suivi est soumis au Comité pour information.

SIGLES

AG	Département de l'agriculture, FAO
AGL	Division de la mise en valeur des terres et des eaux (ancien titre), FAO
AGNS	Service de la qualité des aliments et des normes alimentaires, FAO
AGPP	Service de la protection des plantes, FAO
AGS	Division des infrastructures rurales et des agro-industries, FAO
AgWA	Partenariat pour l'eau agricole en Afrique
APO	Programme des cadres associés
AusAid	Agence australienne pour le développement international
CDB	Convention sur la diversité biologique
CIID	Commission internationale des irrigations et du drainage
CIR	Centre international de l'eau et de l'assainissement
ESW	Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural, FAO
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FI	Département des pêches et de l'aquaculture, FAO
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIMA	Service de la gestion et de la conservation de l'aquaculture, FAO
FIR	Division de l'utilisation et de la conservation des ressources des pêches et de l'aquaculture, FAO
FIRA	Service de l'aquaculture, FAO
FIRF	Service de la pêche marine et continentale, FAO
FMPP	Programme de partenariat multidonateurs de la FAO
FO	Département des forêts, FAO
FOM	Division de l'évaluation de la gestion et de la conservation des forêts, FAO
FOMC	Service de la conservation des forêts, FAO
GAWI	Lignes directrices pour les interactions entre l'agriculture et les zones humides
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
GEWAMED	Projet pour l'intégration de considérations de parité dans le développement des ressources hydriques
SIPAM	Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial
GWA	Alliance genre et eau
HACT	Procédures harmonisées pour les remises d'espèces
IFA WALS	Domaine d'action prioritaire sur la pénurie de ressources en terres et en eau
ICARDA	Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches
IPTRID	Programme international pour la recherche et la technologie en irrigation et drainage
IWMI	International Water Management Institute
LEG	Bureau des affaires juridiques et de l'éthique, FAO

LEGN	Service droit et développement, FAO
MASSCOTE	Mapping systems and service for canal operations techniques
MASSMUS	Mapping systems and service for multiple uses
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NR	Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, FAO
NRC	Division du climat, de l'énergie et des régimes fonciers, FAO
NRD	Bureau du Sous-Directeur général chargé du Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, FAO
NRL	Division des terres et des eaux, FAO
NRLW	Unité de la mise en valeur et de la gestion des eaux, FAO
OED ou OEDD	Bureau de l'évaluation, FAO
OKACOM	Commission permanente de l'eau du bassin du fleuve Okavango
OMM	Organisation météorologique mondiale
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
OSP	Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources, FAO
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PCT	Programme de coopération technique de la FAO
PNSA	Programme national de sécurité alimentaire
PNSAN	Programme national de sécurité alimentaire et de nutrition
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSI	Programme de soutien à l'investissement
PTB	Programme de travail et budget de la FAO
RAF	Bureau régional pour l'Afrique, FAO
RAP	Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, FAO
SFE	Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est, FAO
SFW	Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest, FAO
TC	Département de la coopération technique, FAO
TCI	Division du centre d'investissement, FAO
TCE	Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation, FAO
TCS	Division de l'appui à l'élaboration des politiques et programmes, FAO
TCSF	Service d'appui à la sécurité alimentaire intégrée, FAO
TCER	Unité du relèvement et des politiques humanitaires, FAO
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNU	Université des Nations Unies

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
1. La FAO devrait définir sa déclaration de mission pour les activités liées à l'eau et aux terres, en la centrant sur la sécurité alimentaire. Cette mission devrait être formulée dans des termes incluant les concepts suivants: « <i>La sécurité alimentaire est l'objectif premier de l'action de la FAO. Pour atteindre cet objectif, la FAO devrait redoubler d'efforts pour s'assurer de la bonne coordination des politiques, de la gestion et de l'utilisation des ressources en eau et en terres dans toute la mesure possible et nécessaire. Le but doit être d'améliorer et de stabiliser la productivité au niveau de l'utilisation de ces ressources dans une perspective à long terme, autrement dit en vue de répondre à l'augmentation attendue de la demande en produits alimentaires et autres biens et services fournis par le secteur agricole. Ce but ne peut être atteint qu'en prenant en compte les capacités distinctes des femmes, des hommes et des jeunes. Une attention particulière doit être portée à l'inclusion des groupes pauvres et vulnérables. Cette approche doit sous-tendre la conception des mécanismes techniques, financiers et institutionnels.</i> »	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: En partie Observations: La nécessité de réviser la déclaration de mission de la FAO pour les activités liées à l'eau n'est pas contestée ni celle d'assurer la coordination et de procéder au remaniement des mécanismes techniques, financiers et institutionnels. L'élaboration d'une déclaration de mission et d'une vision de la FAO pour ses activités dans le domaine de l'eau demande la participation de tous les départements et bureaux décentralisés. Mesures à prendre: L'examen de la vision et de la stratégie de la FAO sur l'eau sera mené dans le cadre de la Plateforme sur l'eau. Calendrier: Au cours de l'exercice 2010-2011 Unité responsable: NR dirige le processus	La Plateforme FAO sur l'eau a été créée et elle est opérationnelle. Le processus, mené à bien durant l'exercice 2010-2011, comprenait une série d'interactions avec les bureaux décentralisés ainsi que des réunions au siège, la préparation d'un document interne décrivant les objectifs, le cadre de référence, le programme de travail, la gouvernance et la mise en œuvre de la Plateforme. Le principal objectif était d'établir un pont entre les programmes normatifs et les projets de terrain, et d'améliorer la coordination entre le siège et les bureaux décentralisés ainsi que les procédures opérationnelles. La préparation de la vision stratégique de la FAO pour l'eau a été initiée à la fin de l'année 2011 et le texte définitif devrait être prêt pour la fin 2012. Le premier volume de la publication phare de la FAO intitulée l'État des ressources en terres et en eau dans le monde (SOLAW), est paru fin 2011. Une étude de cadrage visant à identifier les études prospectives sur les ressources naturelles à réaliser en priorité pour les soumettre aux organes directeurs compétents, a aussi été lancée en 2011. La vision stratégique de la FAO pour l'eau se fondera en partie sur les résultats de cette étude.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
2. « L'Eau à la FAO » devrait plaider en faveur de la mise en place, dans les pays membres, de mécanismes institutionnels impliquant de manière systématique tous les ministères concernés (agriculture, irrigation, ressources en eau, environnement, urbanisation, énergie, etc.) sur les questions liées à la gestion des ressources en eau pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: Oui Observations: Déjà fait dans le cadre de l'appui de la FAO à la gestion de l'eau en agriculture dans les pays où c'est important. L'impact de la FAO dans ce domaine est limité par ses liens constitutionnels avec les ministères de l'agriculture respectifs. Une approche interdisciplinaire au sein de la FAO favoriserait la collaboration des institutions nationales. Mesures à prendre: Ce plaidoyer se fera lors de manifestations internationales ou régionales et au niveau national dans le cadre des services consultatifs en matière de politiques. La FAO s'attachera à établir des exemples pour la collaboration institutionnelle grâce à des approches interdisciplinaires. Calendrier: Au cours de l'exercice 2010-2011 Unité responsable: TC avec l'ensemble des départements techniques et les bureaux décentralisés	La FAO a continué à promouvoir et à faciliter la collaboration intersectorielle sur les ressources en eau, à l'échelon national, dans le cadre des événements liés à l'eau qu'elle a organisés ou auxquels elle a participé (Forum mondial de l'eau 2012; Journées FAO de l'eau 2012; Journée mondiale de l'eau 2012, à Stockholm; Semaines mondiales de l'eau 2011 et 2012; Forum régional sur le changement climatique au Proche-Orient en 2009 et 2011, etc.), ainsi que pour la préparation de PNUADs, de cadres de priorités nationales et de stratégies intégrées pour les ressources naturelles. La Plateforme sur l'eau a principalement un rôle de plaidoyer et de promotion de la collaboration dans le domaine de l'eau. La gestion intégrée des ressources en eau et l'élaboration des stratégies nationales relatives à ces ressources reposent sur le principe de l'interdisciplinarité qui va au-delà des institutions publiques pour intégrer d'autres parties prenantes, telles qu'ONG, OSC, secteur privé, etc. La collaboration de la FAO avec d'autres organisations actives dans le domaine de l'eau (IWMI, UNDP, UNESCO, OMM, etc.), y compris dans le cadre de l'Initiative ONU-Eau, dont la FAO assure la présidence depuis trois ans, s'est avérée efficace pour renforcer la collaboration entre les institutions nationales. Dans certains pays, la FAO a pu travailler en partenariat avec des secteurs autres que l'agriculture, ce qui a aussi stimulé la collaboration intersectorielle.
3. « L'Eau à la FAO » devrait affecter des ressources aux activités liées aux politiques de l'eau et de l'irrigation pour répondre à la demande croissante des	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: En partie Observations: La recommandation prône	Le conseil d'affecter en priorité les fonds du PCT aux questions de politique a été transmis aux bureaux décentralisés. Les demandes d'appui concernant des activités liées aux politiques de l'eau sont désormais transmises par les Représentants de la FAO, ce qui a déjà

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
États membres, par le biais du programme de coopération technique ou d'autres modalités de financement.	essentiellement d'intervenir au niveau des politiques et au niveau sectoriel et non à celui des projets de terrain. Les pays peuvent cependant avoir des priorités différentes et sont libres de demander un appui pour des projets de terrain. Les fonds du PCT sont maintenant décentralisés ce qui confère aux Représentants de la FAO un large pouvoir décisionnel quant à leur affectation. Mesures à prendre: Donner des avis aux Représentants de la FAO sur l'utilisation des fonds du PCT et sur la capacité de « L'Eau à la FAO » à répondre aux demandes. Calendrier: Au cours de l'exercice 2010-2011 Unité responsable: Plateforme sur l'eau, NRL et bureaux décentralisés	été fait, par exemple en Inde et pour l'Asie centrale. La préparation de cadres de priorités régionales, sous-régionales et nationales a fourni une autre occasion de mettre en avant les considérations de politique dans le domaine de l'eau, en particulier dans les zones arides.
4. « L'Eau à la FAO » devrait développer un nouveau produit normatif nourri de l'expérience et des enseignements acquis, pour illustrer les étapes et processus susceptibles de faciliter l'élaboration des politiques nationales. Ce produit devrait aussi fixer des critères clairs et préciser les conditions dans lesquelles la FAO est en mesure d'apporter un appui significatif à l'élaboration des politiques.	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: Oui Observations: Recommandation importante qui bénéficie de l'appui sans réserve de NRL, et est déjà en partie mise en œuvre par TCS. Jette les bases d'une nouvelle approche intégrée allant des politiques à l'action. La suggestion visant à utiliser le cadre ABCDE est bonne mais peut-être trop étriquée. Le processus	La Plateforme sur l'eau a pris en charge l'élaboration de nouveaux produits liés à l'eau, à utiliser sur le terrain, notamment pour des questions de politiques. Les travaux relatifs à l'élaboration des produits liés à l'eau jugés prioritaires et à la mise à jour de ceux existants se sont poursuivis pendant l'exercice 2010-2011 et recevront plus d'attention en 2012-2013 dans la limite des ressources disponibles. Ce processus prend du temps et demande des moyens financiers.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
	devrait reposer davantage sur une évaluation approfondie de la situation sur le terrain. Il n'existe pas de politique standard convenant à tous les sujets. Mesures à prendre: L'élaboration du produit est fonction de la stratégie. Calendrier: Continu Unité responsable: TC/NR	
5. « L'Eau à la FAO » devrait, dans la formulation des projets de terrain, accorder une plus grande attention aux problèmes environnementaux, parmi lesquels la fertilité des sols, l'épuisement des nappes aquifères et, en aval, l'incidence d'une consommation d'eau accrue.	Financement additionnel requis: Non Acceptée: Oui Observations: Les interactions entre l'agriculture, l'eau et l'environnement sont bien connues de la FAO et traitées dans de nombreux produits normatifs. Les recommandations font ressortir que les connaissances disponibles dans l'Organisation ne sont pas toujours suffisamment utilisées dans le processus de conception et d'appui des projets de terrain. Des responsabilités mal définies et des capacités insuffisantes sont à l'origine du problème. Mesures à prendre: Accorder plus d'attention à la qualité de la conception et à l'appui des projets de terrain. Définir plus clairement les responsabilités, examiner les modalités opérationnelles pour tous les projets de terrain ayant une composante eau.	Avant qu'un projet de terrain soit approuvé, toutes les unités concernées de la FAO sont automatiquement consultées pour connaître leurs points de vue, notamment sur les aspects environnementaux, et savoir si elles sont d'accord avec le projet. Cette règle est aujourd'hui systématiquement appliquée dans le cas des projets qui ont une composante sur l'eau, même s'ils présentent un caractère d'urgence. Les projets qui ont des incidences écologiques importantes sont soumis à une Étude d'impact environnemental pour s'assurer que les mesures d'atténuation qui s'imposent seront prises durant leur exécution. Un processus d'examen et de mise à jour des modalités opérationnelles des projets de terrain, comprenant une définition claire des responsabilités et des mesures de contrôle de la qualité tout au long du cycle du projet, est en cours, en consultation avec la Plateforme sur l'eau, et il est aligné sur les faits nouveaux survenus à la FAO, en particulier la décentralisation.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
	Calendrier: Continu Unité responsable: TC/NR/AG et la Plateforme sur l'eau	
6. « L'Eau à la FAO », dans ses activités liées à l'élaboration de stratégies visant les terres et l'eau, devrait systématiquement a) envisager l'éventail complet des options, depuis l'agriculture pluviale jusqu'à l'agriculture totalement irriguée et b) prendre explicitement en compte les questions de parité et d'inclusion sociale.	Financement additionnel requis: Non Acceptée: En partie Observations: La partie a) de la recommandation est acceptée mais n'est pas jugée utile. NRL a l'avantage de réunir dans une division unique des compétences en matière de terres et d'eau. Les travaux sur la productivité de l'eau traitent précisément du continuum allant de l'agriculture pluviale à l'agriculture irriguée. Pour ce qui concerne la partie b) de la recommandation, NRL a élaboré plusieurs documents de sensibilisation qui ont reçu un accueil favorable (Eau et pauvreté rurale). Les questions « Qui gagne? Qui perd? » sont pertinentes dans tout travail sur les questions de fond et elles seront traitées. La FAO doit éviter d'être considérée comme défendant des décisions touchant à des politiques particulières dans son travail de terrain. Mesures à prendre: Néant	
7. En partenariat avec l'ICARDA et d'autres acteurs, « L'Eau à la FAO » devrait évaluer le potentiel que représente	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: En partie	Durant l'exercice 2010-2011, la FAO a appliqué la méthodologie MASSMUS dans six districts d'irrigation en Chine - deux fois pour la formation d'ingénieurs et une fois, en Inde, pour la formation

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
l'incorporation des méthodes de collecte des eaux pluviales dans le développement des ressources en eau, en vue d'améliorer les moyens d'existence en milieu rural.	Observations: Pour donner suite à la recommandation, les activités de la FAO feront une plus large place à l'approche fondée sur les usages multiples dans la gestion de l'eau. Mesures à prendre: Les initiatives avec le Réseau sur les usages multiples de l'eau se poursuivront. Calendrier: Au cours de l'exercice biennal 2010-2011 Unité responsable: NR/TC	d'ingénieurs irrigation. Elle a également mis au point et expérimenté sur le terrain en Inde un système pour intégrer les questions de parité dans la méthodologie MASSMUS, en collaboration avec ESW. Un projet sur les techniques artisanales de collecte de l'eau de surface, au Burkina-Faso et en Tunisie, a également été mis en œuvre, avec la participation de plusieurs unités de la FAO, La FAO a aussi pris part au Sixième Forum mondial de l'eau, notamment pour la priorité d'action « Équilibrer les différents usages de l'eau par la gestion intégrée » en tant que membre d'un groupe principal constitué d'un grand nombre de pays et d'organisations.
8. Les publications prochaines de la NRL sur la collecte des eaux pluviales devraient être élargies pour inclure un outil d'aide à la décision permettant d'utiliser les données pluviométriques pour évaluer le rendement, l'approvisionnement en eau et son coût au niveau des ménages et des unités administratives. Ces publications devraient être finalisées, publiées et diffusées sans délai.	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: En partie Observations: La publication est ancienne et aurait besoin d'être entièrement remaniée. La suggestion visant à inclure un outil d'aide à la décision est utile. Il y a actuellement une contrainte en termes de capacités. Mesures à prendre: Des mesures seront prises lorsque le poste vacant dans RAF sera pourvu. Calendrier: Fin 2011 Unité responsable: RAF	Rien en 2010/2011. Des mesures devaient être prises avant la fin 2011 lorsque le poste vacant dans RAF serait pourvu. Cette tâche est maintenant intégrée dans le plan de travail pour 2012-2013 de RAF et de NRL.
9. « L'Eau à la FAO » devrait élaborer une vision institutionnelle de la comptabilité de l'eau et développer une	Financement additionnel requis: Non Acceptée: Oui	Le Cadre sur la pénurie d'eau, qui fait une large place à la comptabilisation et à la productivité de l'eau a été achevé en 2011. Il a pour but de promouvoir des audits hydriques à l'échelle des pays,

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
culture « de l'économie et de la productivité de l'eau » pour la diffuser à travers toutes ses activités.	Observations: Le travail sur la comptabilité de l'eau est inclus et organisé dans le cadre du Programme de NRL sur la pénurie d'eau pour l'exercice 2010-2011. Les produits seront diffusés dans l'Organisation et les échanges entre les départements seront renforcés. Mesures à prendre: Séminaires sur la comptabilité et l'économie de l'eau, au siège et dans les bureaux décentralisés Calendrier: Continu Unité responsable: NRL	notamment avec le Gouvernement éthiopien pour le fleuve Awash, et avec OKACOM, pour le bassin du fleuve Okavango. La FAO a également joué un rôle de chef de file, en proposant d'établir un groupe de travail sur l'efficience de l'utilisation et la productivité de l'eau en agriculture, dans le cadre de l'Initiative ONU-Eau. Ce Groupe de travail a été établi à Stockholm en août 2011, et compte parmi ses membres la FAO, le FIDA, WGP, la CIID, GCRAI/IWMI, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Banque mondiale et le Programme de développement des capacités de l'Initiative ONU-Eau, accueilli par l'UNU à Bonn.
10. En contribuant à l'élaboration des stratégies et politiques de l'eau des États Membres, « L'Eau à la FAO » devrait accorder une attention particulière au potentiel que recèle l'irrigation des petites exploitations et aux besoins correspondants en termes d'appui technique et juridique et de vulgarisation.	Financement additionnel requis: Non Acceptée: Oui Observations: NRL a réalisé de nombreux produits normatifs et documents de sensibilisation sur la petite agriculture et la fourniture de services d'irrigation spécifiques. Au niveau de l'Organisation, de nombreuses demandes ont été exprimées visant à inclure des aspects sociaux dans le cadre du processus d'approbation du PCT. En ce qui concerne les activités sur les politiques, la FAO doit rester neutre et s'abstenir de favoriser des systèmes de production particuliers. Mesures à prendre: Néant	L'irrigation des petites exploitations et les besoins correspondants ont été couverts par le Projet Agricultural Water Solutions (financé par la Fondation Bill Gates) et un document sur les eaux souterraines a été préparé dans le cadre d'un projet du FEM. Les deux projets ont été élaborés par la FAO et mis en œuvre durant l'exercice 2010-2011. Le projet de gestion de l'eau agricole (AgWater Solutions) a été mis en œuvre au Burkina Faso, en Éthiopie, au Ghana, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie au cours de l'exercice 2010-2011.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
11. « L'Eau à la FAO » devrait promouvoir la vision intégrée de l'eau pour soutenir les productions alimentaires d'origine aquatique et terrestre, en vue d'en optimiser les bénéfices pour les populations pauvres et défavorisées.	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: En partie Observations: Cette recommandation ne tient pas compte des pêches de capture continentales qui devraient être intégrées dans les plans de gestion de l'eau. Mesures à prendre: Élaborer des directives et des projets sur l'approche écosystémique des pêches de capture continentales. Calendrier: Au cours de l'exercice biennal 2010-2011 Unité responsable: FI	FIRF a organisé une série d'ateliers et une session extraordinaire au Congrès mondial des pêches de 2012 en vue de donner une plus grande place aux pêches continentales dans la gestion de l'eau. Des directives sur les pêches de loisir ont été élaborées par le Département des pêches. Ce dernier s'est attaché à promouvoir la vision intégrée de l'eau dans diverses instances, telles que la CDB, la Convention de RAMSAR, CIR, etc. et il a contribué à des documents et à des points pertinents de l'ordre du jour. Les flux environnementaux ont été utilisés dans le projet du FEM pour le bassin fluvial de l'Okavango, et dans le projet d'audit hydrique qui a suivi. Ces deux projets ont été mis en œuvre en 2011.
12. « L'Eau à la FAO » devrait, sous la direction du FIMA, promouvoir la gestion intégrée des ressources aquatiques, de l'aquaculture dans les systèmes d'irrigation et des interactions entre l'agriculture et les zones humides.	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: En partie Observations: En cours, en partie. Les deux premiers points, c'est-à-dire la gestion intégrée « des ressources aquatiques » et « de l'aquaculture dans les systèmes d'irrigation » pourraient être promus sous la direction du FIMA, mais ce n'est pas le cas des « interactions entre les zones humides et l'agriculture », qui devraient relever de NR ou du Département de l'agriculture Mesures à prendre: Élaborer des projets	Comme ci-dessus, en ajoutant les réalisations suivantes: Des directives sur l'approche écosystémique de l'aquaculture (AEA) ont été produites en 2010. Dans ces directives, l'aquaculture est envisagée à l'échelle du bassin versant et intégrée avec d'autres utilisations des ressources communes dans le cadre d'une approche qui maximise les effets bénéfiques et minimise les effets néfastes, en particulier sur les ressources en eau. Des projets de terrain sur la gestion intégrée de l'irrigation et de l'aquaculture sont en cours d'exécution en Afrique de l'Ouest, sous la direction conjointe du Département des pêches et de l'aquaculture et du Département de l'agriculture et avec la participation d'autres unités de la FAO.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
	et des directives sur l'approche écosystémique des pêches et de l'aquaculture. Calendrier: Au cours de l'exercice 2010-2011 Unité responsable: FIR	
13. NRL devrait: a) actualiser ses produits normatifs qui se rapportent à certains efforts de modernisation engagés dans différents pays, en particulier aux projets de pompage en Afrique; b) développer et contribuer à l'introduction de la notion de « conception au service de la gestion », en vue de faciliter la gestion des systèmes d'irrigation par les organisations d'usagers; c) actualiser les normes et critères appliqués aux paramètres d'équipement et de conception en les adaptant aux conditions agrosocioécologiques le cas échéant; et d) élaborer à l'intention des agences locales (publiques et/ou privées, selon le cas) des lignes directrices pour l'évaluation des systèmes d'irrigation.	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: En partie Observations: La recommandation manque de largeur de vue. Des travaux normatifs de fond ont été effectués sur tous les sujets mentionnés. La recommandation fait ressortir la nécessité de promouvoir l'utilisation du travail normatif dans la pratique. Le cadre le meilleur à cet effet est un programme sur l'eau. a) AGL a réalisé plusieurs publications sur les pompes et l'irrigation par pompage qui sont toujours valables et peuvent être utilisées dans la plupart des situations. b) La conception au service de la gestion est un concept pertinent qui est déjà couvert en partie. Il serait souhaitable d'y consacrer davantage de travail. c) Le programme IPTRID comptait travailler sur la certification du matériel d'irrigation et des concepteurs. Malheureusement, le travail n'a pas	Cette recommandation a trait à des mesures qui ont déjà été prises comme indiqué dans la réponse de la Direction. Les travaux normatifs sur la modernisation de l'irrigation, basés sur l'approche MASSCOTE se sont poursuivis pendant tout l'exercice 2010-2011, comme indiqué ailleurs dans ce rapport. L'un des principaux objectifs de la Plateforme sur l'eau de la FAO est de promouvoir les travaux normatifs par une action multidisciplinaire. Cet objectif a été pris en compte lors de la création de la plateforme et constitue l'un des principaux piliers de sa feuille de route, pour l'exercice en cours et au-delà.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
	démarré. d) NRL et l'IPTRID ont effectué des travaux considérables sur l'évaluation et l'étalonnage de l'irrigation qui peuvent être utilisés par les agences locales Mesures à prendre: Promouvoir l'utilisation du travail normatif par des activités de terrain interdisciplinaires. Calendrier: Continu Unité responsable: NRL, TCI	
14. Dans l'hypothèse où un appui externe fiable et substantiel sur plusieurs années serait assuré, NRL devrait continuer d'héberger le programme IPTRID dans un cadre de collaboration clairement défini, avec une participation active du programme aux activités de la Plateforme FAO sur l'eau proposée. Dans le cas contraire, NRL devrait incorporer dans son propre programme ordinaire de travail et budget certains éléments du mandat et du rôle d'IPTRID en matière de développement des capacités.	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: Oui Observations: NRL a organisé, il y a un an, une conférence de donateurs pour l'IPTRID. Des donateurs ont initialement exprimé leur intérêt, mais la crise financière mondiale a pesé sur l'allocation des ressources. Si des ressources extrabudgétaires n'arrivent pas d'ici juin 2010, NRL mettra fin au programme. Certains aspects, notamment le travail sur la technologie des petits systèmes d'irrigation, seront intégrés dans le programme de NRL. Le renforcement des capacités est un thème transversal pour toutes les activités de NRL. Mesures à prendre: Clôture possible de l'IPTRID Toutefois, les activités de développement des capacités et d'échange	Le programme IPTRID a été clos et ses activités de développement des capacités et de transfert de technologie ont été reprises par la Plateforme FAO sur l'eau. Une série de cinq ateliers régionaux sur le renforcement des capacités pour les stratégies de gestion des exploitations agricoles a notamment été organisée conjointement avec le programme de développement des capacités de l'Initiative ONU-Eau. Au total, ces ateliers ont accueilli 146 participants venus de différentes régions de la FAO.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
	de technologie auparavant assurées par l'IPTRID relèveraient alors directement du Programme sur l'eau de la FAO Calendrier: Juin 2010 (pour la clôture de l'IPTRID). Au cours de l'exercice 2010-2011 (pour le reste) Unité responsable: La Plateforme sur l'eau	
15. « L'Eau à la FAO » devrait s'impliquer dans le projet du Fouta Djallon pour en faire un modèle de réalisation fondée sur l'étroite collaboration entre ses services, tant au Siège que dans les unités décentralisées.	Financement additionnel requis : Non Acceptée: Oui Observation: Déjà fait. Le projet du Fouta Djallon est opérationnel depuis le 1^{er} juillet 2009 et la collaboration entre les départements (y compris les bureaux décentralisés) a démarré avec force. Mesure à prendre: Intensifier encore la collaboration Calendrier: Permanente, pendant toute la durée du projet Unité responsable: FO	La mise en œuvre du projet du Fouta Djallon s'est encore intensifiée par rapport à l'an dernier grâce à une collaboration plus étroite entre FO, NR, RAF et SFW et à la Conférence ministérielle tenue en novembre 2011 à Freetown.
16. FOMC devrait contribuer à « L'Eau à la FAO » à travers les actions suivantes: a) réduire les engagements institutionnels existants en alignant les ressources sur des calendriers réalistes; b) accorder une attention particulière à la capacité d'évolution des interventions au	Financement additionnel requis: Oui (a, c, d); Non (b, e) Acceptée: Oui (b, c, d, e), En partie (a) Observations: a) Un grand nombre des engagements de la FAO ont une longue histoire et sont dictés de l'extérieur. La FAO se doit de répondre aux attentes.	a) Des efforts dans cette direction ont été faits lors de l'élaboration du PTB 2012-2013. On notera toutefois qu'en raison du nombre et de l'ampleur des demandes et des attentes externes et de l'extrême insuffisance des ressources humaines hors personnel, il est pratiquement impossible d'aligner les ressources sur des calendriers réalistes. b) Cet aspect fait partie intégrante de tous les projets de terrain en cours, mais il reçoit une attention particulière dans le projet du Fouta

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
moment de la conception et de l'élaboration des projets, y compris dans le cas des initiatives pilotes; c) insuffler un nouvel élan à la coopération en matière de plaidoyer et de politiques, à travers les plateformes des Nations Unies; d) rechercher et poursuivre activement des possibilités de partenariat; e) élaborer des produits normatifs pertinents d'un point de vue opérationnel sur la gestion des bassins hydrographiques.	b) Il s'agit d'un problème qui n'est pas nouveau et qui ne se limite pas aux activités de FOMC. c) Cet effort de collaboration est en cours depuis plusieurs années. En voici quelques exemples: collaboration avec la CDB sur la biodiversité des montagnes; travail avec la Convention de la CENUE sur l'eau, contribution au rapport biennal du Secrétaire général des Nations Unies sur le développement des zones montagneuses, rôle chef de file dans l'organisation de la Journée internationale de la montagne, publication phare sur les inondations au Bangladesh avec l'UNU, participation à des congrès internationaux, etc. d) Action permanente e) En cours pendant toute la période couverte par l'évaluation (ex: publication des Études FAO Forêts n° 150 et 155). Le programme de travail prévoit l'élaboration, sur la base de ces produits normatifs, d'études de cas et de nouveaux outils de formation. Mesures à prendre: L'application de toutes ces recommandations est en cours. Calendrier: Unité responsable: FO	Djallon où la capacité d'évolution des activités pilotes revêt une grande importance. c) Recommandation en cours d'application, en particulier en ce qui concerne l'inclusion de thèmes sur la gestion des bassins versants et sur les montagnes dans le processus Rio 20 ans après, et l'animation de la Journée internationale de la montagne, chaque année le 11 décembre. d) Activité permanente, qui fait partie intégrante du programme de travail de FOMC ; du reste il serait impossible de le mettre en œuvre sans créer ou renforcer des partenariats. e) Le produit normatif le plus récent, lancé en décembre 2011, s'intitule « Pourquoi investir dans le développement durable des montagnes? »

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
17. « L'Eau à la FAO » est instamment invitée à adopter sans délai des mesures pour appuyer le processus d'élaboration de Lignes directrices sur l'intégration de l'agriculture et des zones humides, par le biais du mécanisme des Domaines thématiques de travail de Ramsar, et à rechercher des financements pour cette activité.	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: En partie Observations: Cette activité ne pourra se poursuivre sans l'apport de fonds supplémentaires qui permettrait de créer un poste. Ce poste existait jusqu'au départ du titulaire en 2006. Des efforts ont été déployés et on espérait obtenir des fonds du programme de partenariat multidonateur (FMPP), mais jusqu'à présent l'établissement de ce programme n'avance guère. Mesures à prendre: Suivi avec l'Université de Wageningen pour la mobilisation des fonds. Calendrier: Au cours de l'exercice 2010-2011 Unité responsable: AG	Le financement attendu du Programme de partenariat multidonateur de la FAO pour cette activité n'est pas arrivé. Cependant, grâce à une lettre de recommandation de la FAO, l'Université de Wageningen a reçu des fonds du Gouvernement des Pays-Bas et elle travaille à l'élaboration des lignes directrices. Si les fonds du Gouvernement des Pays-Bas ne suffisent pas pour préparer les Lignes directrices sur les interactions entre l'agriculture et les zones humides (GAWI), la FAO recherchera des ressources extrabudgétaires supplémentaires pour mener le processus à son terme.
18. NRL devrait préparer une stratégie quadriennale de publication, avec pour objectif de réduire le nombre de documents publiés pour se recentrer sur les questions prioritaires. Les nouvelles publications proposées devraient préciser d'emblée l'audience visée et le plan de diffusion envisagé.	Financement additionnel requis: Non Acceptée: En partie Observations: La stratégie de publication doit aller de pair avec les priorités fixées par l'Unité et ne doit pas constituer une activité à part. Mesures à prendre: Des mesures seront prises une fois la stratégie et les priorités fixées.	La stratégie de publication sera préparée quand la vision sur l'eau sera prête. Néanmoins, le nombre de publications a été réduit à six pour l'exercice 2012-2013.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
	Calendrier: Au cours de l'exercice biennal 2010-2011 Unité responsable: NRL	
19. « L'Eau à la FAO » devrait élaborer une stratégie de communication et de diffusion de ses publications et produits normatifs, pour mieux les faire connaître et en faciliter l'accès aux gouvernements, chercheurs et autres parties prenantes, au delà de leur seule publication sur le site Internet de la FAO.	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: Oui Observations: Il importe de mieux équilibrer la diffusion entre les médias électroniques et l'imprimé. La stratégie de diffusion devrait être examinée au démarrage de chaque projet, parce qu'elle diffèrera selon les pays et les groupes de clients. Mesures à prendre: Seront prises en compte dans la Stratégie sur l'eau. Calendrier: Au cours de l'exercice biennal 2010-2011 Unité responsable: La Plateforme sur l'eau	La stratégie de communication et de diffusion, concernant les publications et les produits normatifs liés à l'eau s'inscrit dans la vision de la FAO sur l'eau, qui est en cours d'élaboration. La production et la distribution de versions imprimées de tous les produits auraient un coût prohibitif. La FAO continuera donc, autant que possible, à diffuser ses produits par voie électronique, en limitant au strict minimum l'impression des documents.
20. NRL devrait allouer des ressources à la Région Afrique, en collaboration avec le PPDA, avec pour objectifs: a) de mettre en place des formations pratiques fondées sur l'incorporation du manuel de conception des techniques d'irrigation dans les programmes des institutions régionales de formation, en vue d'améliorer les capacités dans la perspective des grands projets d'irrigation	Financement additionnel requis: Oui (a, c); Non (b) Acceptée: En partie Observations: a, c. Une unité responsable est déjà prévue dans le PTB 2010-2011 b) Un cours de formation spécial traitant exclusivement de la collecte de l'eau est déjà disponible sur CD-Rom (LWDMS 26). Il existe également un autre CD-Rom	Des mesures ont déjà été prises, comme indiqué dans la réponse de la Direction. En outre, NRL a fourni un appui pour rendre opérationnel le processus national du PPDA du NEPAD en Zambie, au Kenya et en Égypte durant l'exercice 2010-2011. Des outils de diagnostic ont été mis au point et utilisés dans ces trois pays, et leur application sera étendue à d'autres pays, dans le cadre du Partenariat pour l'eau agricole en Afrique (AgWA Partnership), qui a son secrétariat dans les locaux du Bureau sous-régional de la

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
prévus; b) d'élargir le contenu du manuel de conception des techniques d'irrigation pour y inclure les normes et critères de conception et d'équipements d'irrigation, notamment les méthodes et techniques de collecte des eaux pluviales, pour étendre les options de maîtrise informelle/individuelle de l'eau au profit des petits agriculteurs; c) de développer et d'incorporer dans les programmes de formation des ingénieurs irrigation et des professions connexes les aspects techniques liés à la petite irrigation informelle	(LWDMS 14) qui porte sur la formation et la vulgarisation participative de la gestion de l'eau dans les petites exploitations, avec en particulier davantage d'options de maîtrise informelle/ individuelle de l'eau. Mesures à prendre: a, c: Déjà prises; b. Néant. Calendrier: Au cours de l'exercice biennal 2010-2011 Unité responsable: NRL	FAO pour l'Afrique de l'Est (SFE), à Addis Abeba (Éthiopie), pour 2012-2013.
21. a) « L'Eau à la FAO » devrait développer des outils pour aider les États membres à élaborer des politiques sur l'eau dans l'agriculture qui prennent en compte les questions de parité et d'inclusion sociale. b) « L'Eau à la FAO » devrait, dans toutes ses activités, normatives et opérationnelles, prendre acte du fait que l'agriculture est une activité familiale, souvent transmise de génération en génération et fondée sur un savoir traditionnel, qui repose sur un travail d'équipe où les tâches sont complémentaires et non concurrentielles.	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: En partie Observations: Cette recommandation est d'un ordre très général et en reprend plusieurs autres. Les principes exprimés font déjà partie de l'approche de la FAO. Il est difficile d'en tirer des actions spécifiques Mesures à prendre: Seront à nouveau examinées durant le processus d'élaboration de la Stratégie sur l'eau. Calendrier: Permanent Unité responsable: La Plateforme sur l'eau	Comme indiqué dans la réponse de la Direction, les principes exprimés font déjà partie de l'approche de la FAO. Les politiques relatives à l'eau tiennent compte du savoir traditionnel et intègrent automatiquement les questions de parité et d'équité sociale. La mise en œuvre du projet SIPAM, qui vise à préserver et à soutenir les systèmes du patrimoine agricole mondial, a été poursuivie en 2010-2011 dans les pays participants (Algérie, Chine, Chili, Tunisie, Pérou, Philippines, Inde, Japon, République-Unie de Tanzanie, Kenya, Sri Lanka, Turquie et Azerbaïdjan) - conjointement avec d'autres bailleurs de fonds.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
c) « L'Eau à la FAO » devrait progressivement mettre à jour ses publications-références « datées », en introduisant de nouveaux matériels, en améliorant la pertinence de ces publications pour différents types de petits agriculteurs et en intégrant les questions de parité.		
22. Tout mécanisme d'évaluation des projets et programmes futurs de la FAO, appelé à reprendre les fonctions du Comité chargé de l'examen de programmes et de projets, devrait veiller à consolider la conception des projets par une meilleure prise en compte des questions de parité et d'inclusion sociale ainsi que d'approches intégrées faisant une large place aux contraintes rencontrées par les ménages d'agriculteurs en tant qu'entreprises.	Financement additionnel requis: Non Acceptée: En partie Observations: Manque de clarté. Très générale. Les principes exprimés font déjà partie de l'approche de la FAO. Mesures à prendre: La question sera à nouveau examinée lors de l'élaboration de la Stratégie sur l'eau. Calendrier: Permanent Unité responsable: La Plateforme sur l'eau	Tous les projets et plans de travail prennent en compte les questions de parité et d'inclusion sociale, grâce à la participation des unités pertinentes à des comités d'examen ou à des comités directeurs, comme le Comité chargé de l'examen de programmes et de projets. On procède actuellement à l'unification de la structure de ce comité et des autres procédures d'approbation nécessaires dans un processus consolidé d'examen préalable et d'approbation, en consultation avec la Plateforme sur l'eau. L'intégration des questions de parité et d'inclusion sociale continuera d'être obligatoirement prise en compte dans l'examen des projets à approuver. La prise en compte plus large des contraintes rencontrées par les ménages d'agriculteurs en tant qu'entreprises dépend de la nature et des objectifs des projets et elle ne peut pas être systématique.
23. « L'Eau à la FAO » devrait identifier et renforcer les complémentarités avec des institutions des Nations Unies et d'autres organisations internationales, dans les domaines de partenariat suivants: a) l'eau dans la sécurité sanitaire des aliments et le traitement des eaux usées, avec l'OMS;	Financement additionnel requis: Non Acceptée: Non Observations: Cette recommandation n'est pas nécessaire car les partenariats dont il est question sont déjà bien établis. NRL et AG coopèrent déjà étroitement avec l'OMS, l'ILRI, le PNUE et l'IWMI. Les complémentarités sont déjà identifiées	

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
b) l'élevage, avec l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI); c) la pollution agricole, avec le PNUE; d) les interactions entre l'agriculture et les zones humides, avec Ramsar et d'autres entités e) la recherche sur l'eau et l'alimentation, avec les membres du GCRAI, en particulier l'International Water Management Institute (IWMI).	et concrétisées en fonction de la formulation et de la mise en œuvre des programmes et des projets. AG note que l'on pourrait renforcer la coopération avec l'OMS pour couvrir les risques d'utilisation de l'eau d'irrigation à des fins domestiques. Il faudrait pour cela disposer de ressources supplémentaires et définir les priorités. Mesures à prendre: Néant	
24. Le recours au mécanisme du PCT dans le secteur de l'eau devrait viser principalement l'appui à l'élaboration des politiques et stratégies nationales ainsi que le développement des capacités.	Financement additionnel requis: Non Acceptée: En partie Observations: Les ressources du PCT sont en général affectées de la sorte, mais un appui en faveur de projets régionaux est prévu lorsque les pays souhaitent gérer conjointement la réglementation des ressources naturelles. De plus, étant donné le caractère universel et dicté par la demande du PCT, le travail au niveau du terrain demeurera un élément important des PCT dans le domaine de l'eau. Les fonds PCT sont maintenant décentralisés et les pays ont une influence beaucoup plus grande sur la façon dont ils sont utilisés. La concentration prévue sur les activités à l'appui des politiques et du secteur pourrait s'en trouver contrariée.	Les fonds du PCT sont destinés aux cadres de priorités nationales, y compris à la formulation des politiques et des stratégies, mais pas exclusivement. En l'absence de cadres de ce type, on donne la priorité aux demandes des pays et à aux activités qui ont l'agrément des départements techniques concernés. Dans les deux cas, le PCT doit concerner un domaine couvert par le Cadre stratégique de l'Organisation. Le Manuel du PCT (Gestion décentralisée du Programme de coopération technique) élaboré en 2009, précise ce qui suit: <i>« Il est possible de recourir au PCT dans tous les domaines d'intervention qui relèvent du mandat et des compétences de la FAO et qui sont couverts par le Cadre stratégique de l'Organisation ».</i> L'un des onze domaines d'intervention mentionnés est la <i>« Formulation de politiques et de stratégies ».</i>

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
	Mesures à prendre: Le champ d'application du PCT sera le plus large possible mais restera toujours dicté par les processus et les besoins nationaux. Calendrier: Continu Unité responsable: TC	
25. Les documents de projet relatifs à des interventions dans le secteur de l'eau devraient indiquer clairement le budget nécessaire pour les ressources humaines à court et à long terme, notamment pour l'appui technique et les autorisations, ainsi qu'un calendrier raisonnable.	Financement additionnel requis: Non Acceptée: En partie Observations: Le fait que des tâches d'une grande ampleur et de longue durée sont souvent démarrées avec des ressources insuffisantes est un problème réel qui doit être traité par une planification appropriée. Les besoins en ressources humaines ne sont pas toujours simples à définir, et sont fonction de la complexité et de la durée du projet. Mesures à prendre: La recommandation sera prise en compte lors de l'élaboration et de la planification des projets. Calendrier: Continu Unité responsable: TC, AG, NR	Un projet final de nouvelles directives concernant le cycle des projets a été mis en circulation en juillet 2010, pour les phases Identification, Formulation, Examen préalable et Approbation. Ces directives s'appliquent à tous les projets de fonds fiduciaires, avec une procédure accélérée pour les projets d'intervention d'urgence. La phase Formulation est centrée sur les résultats et l'allocation budgétaire correspondante, et elle insiste sur le fait qu'un plan de travail doit être formulé lorsque la mise en œuvre démarre. Les directives relatives aux trois autres phases (Mise en œuvre, Suivi et Établissement de rapports, clôture et évaluation) seront publiées d'ici la fin 2012. Des directives restrictives convenues par la Banque mondiale et par d'autres institutions financières internationales partenaires de la FAO s'appliquent à la formulation des projets TCI. Lorsque de tels projets sont formulés pour être mis en œuvre par la FAO, le budget nécessaire pour couvrir l'intégralité des coûts de la mise en œuvre doit être indiqué. La même règle s'applique pour les projets du PCT qui ont des directives qui leur sont propres. Les projets d'urgence qui ne couvriraient pas toujours les coûts d'appui accordent à présent plus d'attention à cette restriction. De même, les projets TCSF couvrent aussi les dépenses d'appui (ex: PNSA financé par l'Espagne), y compris les services d'appui technique, d'orientation et d'expertise à long terme.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
26. Le mécanisme des équipes de projet devrait être appliqué systématiquement et tout au long du cycle de vie des projets, y compris dans le cas des interventions d'urgence, en particulier lorsque les projets sont multidisciplinaires. Le suivi de l'exécution des projets devrait entrer dans les responsabilités des équipes de projet.	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: En partie Observations: Les coûts d'une équipe de projet doivent être prévus au budget et ajoutés aux coûts du projet ou être couverts par les recettes perçues au titre des services de projet. En ce qui concerne la supervision de l'Équipe de projet à tous les stades du cycle du projet, elle est d'un point de vue formel, déjà assurée conformément à la circulaire FPC/2007. TCI met en garde contre le recours systématique aux équipes de projets qui augmentera les coûts et pourrait s'avérer inutile dans les projets d'urgence à court terme. Une autre solution consisterait à avoir recours à des équipes locales. Mesures à prendre: Renforcer l'utilisation des équipes de projet ou, le cas échéant, trouver des mécanismes plus appropriés. Calendrier: Continu Unité responsable: TC	La structure et les procédures des équipes de projet sont en cours de révision, en consultation avec la Plateforme de la FAO sur l'eau. L'équipe sera constituée plus tôt, durant la phase d'identification du projet, pour la formulation de la note conceptuelle. Son rôle sera renforcé et consistera à fournir un appui au projet et à aider les responsables de la formulation et du budget à assurer un plein appui technique, opérationnel et administratif tout au long du cycle du projet, y compris durant sa mise en œuvre et son suivi. Les tâches et les responsabilités des équipes de projet seront entérinées dans le système de gestion et d'évaluation de la performance des fonctionnaires techniques concernés.
27. La FAO devrait réviser ses mécanismes de marché interne et les tarifs correspondants, afin de s'assurer qu'ils ne sont pas un frein à la collaboration entre les projets et entre les unités opérationnelles et les départements	Financement additionnel requis: Non Acceptée: En partie Observations: La FAO facture l'intégralité des coûts afférents au personnel détaché sur des projets de fonds	Pour l'exercice biennal 2010-2011, les tarifs de détachement TCI et les tarifs de détachement internes de la FAO ont été révisés. Les nouveaux tarifs TCI/institutions financières internationales ont été appliqués à tous les projets/budgets relevant du PSI ouverts ou approuvés au 1^{er} avril 2010.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
techniques, et qu'ils n'entravent pas la diffusion et l'expérimentation de concepts normatifs.	fiduciaires et auprès d'institutions financières internationales, dans le cadre d'accords de partage des coûts (sauf dans le cas de la Banque mondiale). Un tarif plus faible, le même que pour le Programme ordinaire, est appliqué pour le temps de travail du personnel affecté aux missions TCI/Banque mondiale. Le tarif interne incite TCI à utiliser le personnel de la FAO plutôt que des consultants moins coûteux, pour les missions Banque mondiale, ce qui permet de mieux diffuser les concepts normatifs et de les mettre à l'essai dans de meilleures conditions. Le tarif interne est ajusté à chaque exercice biennal compte tenu de la hausse des coûts. Mesures à prendre: Actualiser le tarif applicable aux détachements internes ainsi que le tarif TCI/institutions financières internationales pour les coûts 2010-2011. Calendrier: Avril 2011 Unité responsable: OSP et TC	
28. La FAO devrait mettre au point d'urgence des procédures pour l'exécution nationale des projets ainsi que des outils efficaces de supervision et de suivi, par-delà les aspects financiers.	Financement additionnel requis: Non Acceptée: Oui Observations: TC: Reconnaît l'absence d'outils pour l'exécution nationale des projets. Note qu'un Groupe de travail	Les Directives HACT ont été élaborées et approuvées en 2010 et ces procédures sont mises en œuvre à titre pilote dans quatre pays. Le premier accord de la FAO pour l'exécution nationale des projets pilotes (GCP/ECU/080/GFF) a été signé en 2011 et il est en cours d'application.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
	interdépartemental établi par les sous-directeurs généraux du Département de l'administration et des finances et du Département de coopération technique a travaillé à la mise au point de procédures harmonisées pour les remises d'espèces (HACT). Un projet de directives a été élaboré et est diffusé pour observations. TCE: Appuie fortement la recommandation. Fait observer que si la modalité de l'exécution nationale devenait opérationnelle, elle pourrait être étendue aux institutions non gouvernementales. Il est urgent de disposer d'outils et d'instruments plus nombreux pour travailler avec les partenaires d'exécution. TCI: Est d'accord. Par ailleurs, l'élaboration de ces procédures doit prévoir un volet de renforcement des capacités dans le pays (non à l'étranger) décrit en détail (formation théorique, formation et visites sur le terrain). Chaque projet devrait avoir un volet de renforcement des capacités représentant au moins 10 pour cent de son coût. Mesures à prendre: Les divisions du TC doivent examiner et clarifier la question. Calendrier: Continu Unité responsable: TC	La rédaction de directives de la FAO sur l'exécution nationale des projets a débuté en décembre 2011, en s'appuyant sur les étapes qui précèdent, et avec l'appui du Groupe de travail interdépartemental sur les nouvelles modalités opérationnelles du programme de terrain. Les projets-cadre du PNSAN sont mis en œuvre et exécutés par les pays, la FAO se limitant à un rôle de facilitation et d'appui technique, en cas de besoin.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
29. Il est recommandé que: a) des experts ayant une spécialisation et des compétences fortes sur les questions stratégiques soient attachés au Siège de la FAO; ils auraient pour fonction de fournir sur demande un appui aux autres niveaux. b) des experts ayant une grande expérience des techniques d'ingénierie et du terrain, dotés de solides compétences opérationnelles et qualifiés en techniques de résolution des problèmes soient désignés à l'échelle régionale et sous-régionale; c) les compétences soient alignées sur les besoins régionaux/sous-régionaux plutôt que dans la configuration actuelle, avec un ensemble type de compétences présent dans toutes les sous-régions; d) deux responsables au moins, un ou plus pour chaque discipline, soient affectés aux bureaux décentralisés de la FAO où les questions liées aux ressources en eau et en terres sont une priorité, afin de traiter comme il convient la gestion de ces ressources, conjointement et séparément, en vue de créer des synergies et des mécanismes de soutien; e) les Bureaux des représentants de la FAO recrutent des techniciens spécialisés dans les pays eux-mêmes, en particulier	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: En partie Observations: La mise en œuvre est fonction de l'engagement et des priorités des États membres Le potentiel du personnel national est reconnu et on fait déjà largement appel à des agents locaux, comme consultants. Mesures à prendre: Appeler l'attention du Comité du programme sur cette question. La création d'équipes multidisciplinaires a permis de renforcer la présence sur le terrain d'experts de la FAO sur les questions hydriques; désormais, dans chaque région et sous-région, un poste au moins est réservé à cette discipline Calendrier: Avril 2010 Unité responsable: Secrétariat de la FAO	Le recrutement de spécialistes des ressources en terres et en eaux dans les bureaux sous-régionaux fin 2011 et début 2012 s'est fait en fonction des priorités régionales et sous-régionales. En Afrique, au Proche-Orient et en Asie, où le manque d'eau est un problème, le nombre de postes de spécialistes des ressources en terres et en eaux a sensiblement augmenté (4 au Proche-Orient, six en Afrique subsaharienne et 4 en Asie). Il y a aujourd'hui plus de postes de spécialistes de cette discipline dans les bureaux décentralisés qu'au siège. Il y a maintenant des agents recrutés au niveau national dans tous les bureaux sous-régionaux. En outre, les projets relatifs à l'eau ne font appel à des consultants et à des experts internationaux que si aucun candidat ayant le profil requis n'est disponible au niveau local.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
dans des pays grands comme la Chine et l'Inde et dans ceux où les compétences et l'expertise nécessaire sont disponibles		
30. La FAO devrait assurer la mise en place de capacités à temps plein dans les domaines et unités/régions ci-après: a) Capacité d'ingénierie en irrigation au niveau sous-régional en Afrique orientale, australe et occidentale, et dans la région Proche Orient/Afrique du Nord. b) Renforcement des capacités de gestion de l'eau pour appuyer le Département de la coopération technique dans son action, en détachant du personnel NRL au lieu d'affectation le plus approprié. c) Création au sein de la division NRL au Siège, d'un poste d'expert en développement social et parité, ayant une expérience spécifique en gestion des terres et ressources en eau agricole, à un niveau de responsabilité intermédiaire/supérieur (P4/P5). d) Renforcement des capacités de la division NRL au Siège, dans les domaines suivants : gestion des eaux souterraines, récupération des eaux pluviales, statistiques et systèmes d'information sur l'eau. e) Renforcement des capacités pour la	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: En partie Observations: Question complexe. La mise en œuvre est fonction de l'engagement et des priorités des États membres. Le potentiel du personnel national est reconnu et on fait largement appel à leurs services, comme consultants Mesures à prendre: Attirer l'attention du Comité du programme sur cette question. Calendrier: Avril 2010 Unité responsable: Secrétariat de la FAO	Voir les mesures concernant la recommandation précédente. Les parties prenantes de la Plateforme FAO sur l'eau confirment qu'il n'y a pas suffisamment de personnel, compte tenu du volume de travail à effectuer dans le secteur de l'eau. La Plateforme FAO sur l'eau a fourni un appui à: i) TCSF, pour la mise au point de technologies de maîtrise de l'eau; ii) TCE pour la mise en œuvre d'un programme d'urgence de la FAO; iii) ESW pour la préparation du document « Passport to Mainstreaming Gender in Water Programmes » qui s'adresse au personnel de terrain, aux techniciens et aux agents des services d'irrigation et de vulgarisation locaux, aux ONG et aux fonctionnaires des administrations locales; et iv) la Facilité alimentaire de l'Union européenne. La plateforme a aussi lancé un programme de formation destiné à familiariser le personnel de la FAO avec les principaux produits normatifs et outils les plus susceptibles d'être utilisés sur le terrain.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
gestion des eaux usées et sujets connexes en Amérique latine, dans la région Asie et Pacifique, et au Proche-Orient. f) Renforcement des capacités dans le domaine des politiques hydriques à l'échelle régionale, en fonction des demandes des États Membres. g) Renforcement des capacités dans le domaine de l'eau au sein d'AGNS et dans le domaine de la pollution agricole au sein d'AGPP; h) Création de capacités dans les domaines des eaux et forêts et de la gestion des bassins hydrographiques en Asie centrale. i) Soutien de la crédibilité et de la performance de LEGN en renforçant ses moyens humains dans le secteur de l'eau.		
31. NRL devrait agir d'urgence pour: a) élaborer une vision et une stratégie communes à NRL, en impliquant le personnel à tous les niveaux et dans tous les lieux d'affectation; b) améliorer le travail d'équipe, la collaboration, la coordination et le partage au sein de NRL à tous les niveaux et dans tous les lieux d'affectation, notamment à travers des réunions annuelles de l'ensemble des personnels,	Financement additionnel requis: Non Acceptée: En partie Observations: a) il ne doit pas y avoir de vision NRL, mais une vision à l'échelle de l'Organisation. La FAO doit se doter d'une vision sur l'eau. b) la plupart des recommandations relatives au travail d'équipe au sein de NRL sont pertinentes	Comme indiqué dans la recommandation 1, l'élaboration d'un projet de vision stratégique de la FAO pour l'eau a commencé fin 2011 et il devrait être prêt et accepté fin 2012. La communication et les consultations sur les questions liées à l'eau ont été considérablement renforcées, entre les différents services du siège et entre le siège et les bureaux décentralisés, depuis la création de la Plateforme. Dans le même temps, les visites de dirigeants et de fonctionnaires du siège dans les Bureaux décentralisés se sont multipliées, notamment à l'occasion de réunions de réflexion sur la planification et pour l'organisation de sessions de formation.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
des réunions fréquentes et régulières par téléconférence, la visite de responsables de haut niveau dans les bureaux décentralisés, etc.	Mesures à prendre: a) Sera traité lors de l'élaboration de la Plateforme sur l'eau. b) Amélioration des communications par l'augmentation du nombre de réunions virtuelles et de visites dans les bureaux décentralisés. Calendrier: Au cours de l'exercice 2010-2011 Unité responsable: a) Toutes les divisions et tous les bureaux décentralisés sont concernés b) NRL	Plus de 20 unités du siège et des bureaux décentralisés ont contribué à la préparation de la Journée mondiale de l'eau 2012, coordonnée par la Plateforme sur l'eau, et y ont participé activement par téléconférence. L'événement est organisé pour le compte de l'Initiative ONU-Eau sur le thème de « L'eau et la sécurité alimentaire ». La Plateforme coordonne aussi l'organisation des premières Journées FAO de la terre et de l'eau, qui auront lieu en mai 2012, en collaboration avec le FIDA et le PAM. Cet événement offrira aux responsables de l'eau une occasion de participer et de tirer parti d'autres activités spécifiquement adaptées à leurs besoins, dans le cadre de sessions parallèles.
32. NRL devrait donner la priorité à des activités de formation sur tous ses nouveaux produits, à l'intention de tous les personnels de la FAO travaillant dans le secteur de l'eau, quel que soit leur lieu d'affectation, et l'unité qui les emploie, en particulier TCI, et « L'Eau à la FAO » devrait faciliter ces efforts en mettant à disposition des formateurs. AquaCrop et MASSCOTE sont des domaines prioritaires pour la formation.	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: Oui Observations: Déjà organisé pour les bureaux sous-régionaux en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe, et au Siège avec NRC. Devrait faire partie du processus de mise en œuvre de la Plateforme sur l'eau. Le développement des capacités du personnel de la FAO travaillant dans le secteur de l'eau sera renforcé Mesures à prendre: Des dispositions seront prises avec TCI et d'autres unités du Siège et des bureaux décentralisés afin d'organiser des ateliers de formation spéciale sur AquaCrop et MASSCOTE à	La formation des délégués des pays et du personnel de terrain de la FAO à MASSCOTE, AquaCrop et à la planification de la gestion des sécheresses a continué d'être assurée en 2010-2011, au profit d'un grand nombre de personnes. Une formation supplémentaire est prévue en 2012-2013 dans le cadre du programme d'action de la Plateforme sur l'eau, notamment durant l'organisation des Journées FAO de l'eau, en mai 2012 au siège. NRL a fourni un appui technique à l'Arab Water Council durant le deuxième Forum arabe sur l'eau organisé en novembre 2011 sur le thème « Living with water scarcity ». L'atelier régional sur MASSCOTE à l'intention des décideurs, et le recrutement de personnel de terrain supplémentaire prévus pour 2011 au Proche-Orient ont dû être reportés en raison des troubles qui sévissent dans la région. On prévoit désormais que l'atelier se tiendra en février 2012, à Bari (Italie).

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
	l'intention du personnel de la FAO travaillant dans le secteur de l'eau. Calendrier: Au cours des exercices 2010-2011 et 2012-2013 Unité responsable: NRL	
33. Le Sous-Directeur général de la FAO pour les ressources naturelles devrait, en collaboration avec les Sous-Directeurs généraux concernés au Siège et dans les Bureaux régionaux, élaborer une stratégie pour l'eau à la FAO. Cette stratégie devrait définir un mécanisme officiel de coordination interne, dénommé Plateforme FAO sur l'eau, et refléter l'importance de l'eau dans le mandat de l'Organisation ainsi que ses objectifs dans ce secteur.	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: Oui Observations: Il s'agit probablement de la recommandation la plus importante de l'Évaluation. Elle bénéficie d'un large soutien dans l'ensemble de l'Organisation sous réserve que la Plateforme sur l'eau sache promouvoir et catalyser efficacement les approches interdisciplinaires. D'autres observations concernant la recommandation sont formulées dans la réponse générale. Il faut maintenant passer sans délai de l'analyse à l'action. L'idée doit être concrétisée dans la structure et les mécanismes de coordination de la FAO. Mesures à prendre: Mettre en place un Groupe de travail interdépartemental ou une Équipe spéciale qui sera chargée de proposer un cadre de référence pour la Plateforme sur l'eau, en précisant sa composition, son rôle, ses fonctions et ses responsabilités. Définir la gouvernance, un plan de travail	Selon l'Évaluation, la stratégie de la FAO pour l'eau devait être préparée quand la Plateforme serait pleinement opérationnelle, afin que toutes les unités concernées puissent s'engager dans le processus. Après la création de la Plateforme, des mesures ont été prises pour définir son profil, qui couvre sa composition, son rôle, ses fonctions et ses responsabilités, ainsi que sa gouvernance et ses procédures opérationnelles. Le profil a été présenté et discuté au cours d'une réunion tenue en janvier 2010, à laquelle ont participé toutes les unités concernées. La Plateforme a aussi préparé ses plans de travail pour 2010-2011 et 2012-2013. La préparation d'un projet de document de travail sur la stratégie de la FAO pour l'eau a débuté fin 2011. Les consultations engagées pour sa mise au point définitive et son approbation par les organes directeurs pertinents devraient être achevées d'ici la fin 2012. Parallèlement, une note d'information rendant compte des progrès accomplis dans la création et le fonctionnement de la Plateforme a été préparée en vue de la session de mai 2012 du Comité de l'agriculture.

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
	provisoire et les besoins et implications en matière de ressources pour le fonctionnement de la Plateforme sur l'eau. Concevoir une stratégie de la FAO sur l'eau en concertation avec les bureaux décentralisés et la division concernée, pour obtenir le consensus et l'approbation. Soumettre un document sur la Plateforme et sur la Stratégie sur l'eau aux organes directeurs pertinents pour obtenir leur approbation. Calendrier: Au cours de l'exercice 2010-2011 Unité responsable: Département des ressources naturelles en concertation avec AG, FI, FO et TC, et les Bureaux décentralisés	
34. La Plateforme FAO sur l'eau deviendrait le mécanisme organisationnel chargé d'aligner les activités de l'Organisation dans ce domaine sur ses Objectifs stratégiques. Sa structure et son rôle obéiraient aux principes suivants: a) Sa présidence serait assurée par le Sous-Directeur général pour les ressources naturelles et elle rendrait compte aux deux Directeurs-adjoints de la FAO de ses progrès et des obstacles rencontrés; b) La Plateforme sur l'eau devrait	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: Oui Observations: La recommandation couvre les problèmes principaux, mais certains départements la trouvent trop rigide. Le Programme pour l'eau doit être approuvé par les organes directeurs et être défini dans le contexte du Cadre stratégique et des objectifs stratégiques existants Mesures à prendre: Rédiger un projet de programme quadriennal sur l'eau pour le	a.), b.) La Plateforme a été créée selon les principes indiqués dans la recommandation. Elle a également élaboré le PTB 2012-2013 et coordonné la préparation, par les différents services de l'Organisation, d'un Domaine d'action prioritaire sur la pénurie d'eau et de terres (IFA WALs). D'autres domaines d'action prioritaires de la FAO dans ce secteur ont été mis en relief par l'évaluation des produits liés à l'eau conduite par la Plateforme et ils seront au cœur des activités futures des unités concernées. c) Le projet de directives précise, entre autres, les unités concernées et le processus de prise de décision de la Plateforme. La Plateforme a évalué les principaux produits de la FAO liés à l'eau, en consultation étroite avec les unités concernées du siège et des bureaux décentralisés, dans le but d'aligner le programme normatif sur les

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
élaborer un plan d'action quadriennal pour le Domaine d'action prioritaire <i>Pénurie d'eau et de terres</i>, et tout autre Domaine d'action prioritaire en rapport avec l'eau. Le programme devrait préciser les priorités, les responsabilités, les domaines de partenariat et les ressources humaines nécessaires à sa mise en œuvre; c) Les activités de la Plateforme devraient être décidées à l'occasion de réunions périodiques conjointes entre les directeurs d'unités de la FAO et des fonctionnaires régionaux de rang supérieur ayant des responsabilités importantes dans le secteur de l'eau, notamment NRL, ESW, FIMA, FOMC et le Département de coopération technique, ainsi que d'autres entités, en cas de besoin.	domaine d'action prioritaire et pour le PTB 2012-2013 Calendrier: Au cours des exercices 2010-2011 et 2012-2013 Unité responsable: La Plateforme sur l'eau	besoins sur le terrain. Les principaux produits de cette opération ont été les suivants: une base de données à jour sur les produits liés à l'eau de la FAO, y compris ceux créés par les bureaux décentralisés ; une évaluation de l'utilité de ces produits et de leur facilité d'utilisation sur le terrain ; et l'évaluation des besoins concernant les nouveaux produits à mettre au point, à partir de 2012. Les principales lacunes identifiées ont été les suivantes: d'autres travaux devront être effectués dans le futur pour mieux prendre en compte les priorités régionales et pour mettre au point les nouveaux produits, qui relèvent pour la plupart de plusieurs secteurs, et doivent donc être élaborés conjointement par au moins deux unités. Les prochaines étapes à mettre en œuvre pour remédier à ces lacunes sont décrites dans le plan de travail de la Plateforme pour l'exercice 2012-2013.
35. La Plateforme de la FAO sur l'eau devrait garantir: a) la plus grande clarté au niveau du cadre et des principes de collaboration entre NRL, ESW, FIMA, FOMC et les unités concernées du Département de la coopération technique, en définissant les responsabilités et les rôles, les procédures d'allocation des ressources et de partage des informations ainsi que la conformité avec les normes techniques des projets et initiatives;	Financement additionnel requis: Oui Acceptée: Oui Observations: La recommandation concerne les fonctions et les modalités de travail de la Plateforme. Les différents points recommandés sont utiles et seront pris en compte durant le processus. Certains craignent que la Plateforme se réduise à un mécanisme de coordination sans ressources ni mandat pour faire appel aux ressources de l'Organisation pour le	Un projet de directives internes sur les mécanismes de collaboration et les procédures opérationnelles de la plateforme a été préparé selon les principes de la recommandation. Ces directives seront examinées par les unités concernées au cours d'une prochaine réunion qui aura lieu durant le premier semestre de 2012. Toutes les activités liées à l'eau sont actuellement intégrées dans un courant unique grâce à la Plateforme sur l'eau et partagées avec les unités concernées pour maximiser les effets de synergie. La plus récente de ces activités est l'organisation, pour le compte de l'Initiative « ONU-Eau », de la Journée mondiale de l'eau 2012 sur le thème « L'eau et la sécurité alimentaire »; plusieurs autres

Recommandations	Mesures convenues dans la réponse de la Direction (avril 2010)	Mesures prises, observations et explication
b) une étroite coordination entre tous les acteurs de la Plateforme sur l'eau à tous les stades de l'élaboration d'un projet, depuis les discussions avec les bailleurs de fonds jusqu'à l'approbation du projet et la planification des ressources nécessaires en matière d'appui technique et d'autorisations techniques; c) l'amélioration de la communication entre le personnel technique et les consultants travaillant pour tous les acteurs de la Plateforme sur l'eau, en tant que sources d'informations et agents de diffusion et d'expérimentation d'idées nouvelles.	travail interdisciplinaire. Cet aspect doit être suivi de près et corrigé s'il y a lieu. Mesures à prendre: la question sera examinée lors de la création de la Plateforme sur l'eau Calendrier : au cours des exercices 2010-2011 et 2012-2013 Unité responsable: NR, AG, FI, FO, TC et Bureaux décentralisés et divisions concernés	activités conjointes sont menées en concertation avec toutes les unités du siège et des bureaux décentralisés et avec leur appui.